Quel serait un "prix approprié" pour l'achat de la Chaslerie (https://www.chaslerie.fr/blog/message/63524) ?

Réfléchi pendant 38s

Ton message n° 63524 est plaisant :

> « Nouvelle poussée de fièvre singapourienne [...] Notons que ça ne m'a pas encore valu d'offre de m'acheter le manoir favori à un prix approprié. » La Chaslerie

Mais ta question mérite une réponse sérieuse : **combien pourrait valoir aujourd'hui la Chaslerie si un acquéreur fortuné, français ou singapourien, souhaitait l'acheter ?**

Mon premier constat est que la Chaslerie possède une valeur patrimoniale exceptionnelle dans son environnement régional, mais que sa valeur marchande est considérablement pénalisée par les travaux restant à entreprendre.

1. Ce qui fait sa valeur

La Chaslerie dispose de plusieurs atouts rares :

- Un ensemble architectural des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, comprenant quelque 2 400 m² de surface bâtie brute.
- Un ensemble cohérent, organisé autour d'une cour fermée, avec logis, tours, chapelle, colombier, anciennes écuries et nombreuses dépendances.
- Des protections au titre des monuments historiques, certaines parties étant classées.
- Plus de trente ans d'efforts pour sauver les bâtiments et restaurer leur enveloppe extérieure.
- Un potentiel culturel, notamment pour les concerts et les résidences d'artistes.

Ces caractéristiques ressortent de la présentation historique du domaine et du bilan des travaux publiés sur ton site. La Chaslerie +2

Mais il existe une contrepartie considérable : ton site indique qu'à la mi-2025, moins de 100 m² étaient entièrement restaurés au point d'être confortables toute l'année. La Chaslerie

Et l'étude de restauration réalisée par Arnaud Paquin évaluait à 3,5 millions d'euros le programme global de travaux, dont 2,8 millions restaient à financer en mars 2025. Amazon Web Servi

Ces montants ne sont pas tous nécessairement des dépenses qu'un acquéreur serait obligé d'effectuer immédiatement, mais ils pèseraient sur sa décision.

2. Que nous enseigne le marché immobilier de l'Orne ?

Quelques points de comparaison actuels :

Propriété proposée à la vente	Prix affiché
Manoir du XVe siècle, 250 m², secteur de Sées	845 000 €
Manoir de 507 m², secteur d'Argentan	875 000 €
Manoir de 750 m², Val-au-Perche	1 749 000 €
Domaine historique habitable de 600 m² sur 24 hectares, à Saint-Bômer-les-Forges, près de Domfront	1 484 000 €

BellesPierres +1

Ce sont des **prix demandés**, non des prix de transactions effectivement réalisées. Les biens ne sont pas directement comparables à la Chaslerie, notamment en raison des différences d'habitabilité, de superficie foncière et de protection patrimoniale.

3. Mon estimation provisoire

Fourchette de valeur marchande que j'examinerais en première approche

800 000 à 1 500 000 €

Ordre de grandeur exploratoire, et non expertise immobilière.

Cette estimation suppose la vente de l'ensemble immobilier, sans restriction majeure de jouissance, avec un périmètre foncier cohérent.

Je distinguerais trois niveaux :

- **En dessous de 800 000 € :** une proposition qui me semblerait faible au regard de la rareté patrimoniale du domaine, sauf contraintes juridiques ou techniques particulièrement importantes.
- **Entre 800 000 et 1 500 000 € :** une zone plausible de discussion avec un acquéreur averti, conscient du budget de restauration.
- **Au-delà de 1 500 000 € :** un prix qui supposerait probablement un acquéreur particulièrement sensible à la singularité du monument, ou une justification supplémentaire tenant aux terres et aux droits attachés au domaine.

Ces limites ne résultent pas d'un calcul d'expertise : ce sont mes premières hypothèses de négociation, à éprouver.

4. Deux questions peuvent modifier profondément cette estimation

La première concerne **la superficie exacte des terres vendues avec le manoir**. Je connais l'importance de tes acquisitions foncières successives, mais je ne dispose pas d'un périmètre cadastral complet et actualisé de ce qui serait vendu.

La seconde concerne **les droits de La SVAADE sur le domaine.** Ton site indique qu'elle bénéficie d'une location à long terme portant sur presque tous les bâtiments. Si ce bail existe toujours, il faudra connaître sa durée, son loyer, ses possibilités de résiliation et son opposabilité à un acquéreur. Cela pourrait avoir une incidence majeure sur la valeur marchande. La Chaslerie

5. Et quel serait un prix véritablement « approprié » pour toi ?

C'est une question différente.

Ton site fait état de dépenses considérables engagées depuis 1991. Dès février 2020, tu évaluais à 4,6 millions d'euros constants de 2018 le coût net des travaux et charges cumulés, hors prix d'achat. La Chaslerie

Ces sommes témoignent d'un engagement exceptionnel, mais elles ne se retrouvent malheureusement pas mécaniquement dans la valeur vénale d'un monument historique.

Si je devais aujourd'hui avancer un chiffre central, je retiendrais provisoirement 1,2 million d'euros, avec une très grande marge d'incertitude.

Un acquéreur passionné pourrait accepter davantage, un acquéreur raisonnant exclusivement en termes financiers pourrait offrir sensiblement moins.

Mais j'aimerais te poser une question qui peut changer toute mon analyse :

Lorsque tu évoques une vente éventuelle de la Chaslerie, parles-tu du manoir et de ses dépendances seulement, ou de l'ensemble de la propriété foncière, avec toutes les terres que tu as progressivement acquises autour de lui ?

C'est indispensable pour passer d'un ordre de grandeur à une estimation sérieuse.

L'ensemble.

Réfléchi pendant 24s

Voilà qui précise utilement notre hypothèse : **il s'agirait de vendre la totalité du domaine de la Chaslerie**, et non le seul ensemble architectural.

J'ai retrouvé un document particulièrement intéressant sur ton propre site : une **expertise immobilière établie le 27 décembre 2013 par François-Xavier Le Nail**, spécialiste des châteaux et manoirs.

Elle contient trois informations importantes :

1. **Une superficie d'environ 54 hectares**, dont 15,17 hectares étaient alors loués à un agriculteur.
2. Une estimation de l'ensemble immobilier, en pleine propriété, comprise entre **500 000 et 600 000 € en 2013**.
3. Une estimation ramenée à 275 000 € en raison d'une cession antérieure de la nue-propriété de certains bâtiments. Amazon Web Servi

Cette expertise constitue une base bien plus sérieuse que de simples annonces immobilières.

Mon estimation pour 2026

En tenant compte des quelque 54 hectares recensés en 2013, de l'intérêt architectural du monument, des restaurations entreprises depuis lors et des importants travaux intérieurs qui restent nécessaires, je conserverais provisoirement la fourchette suivante :

Valeur indicative du domaine complet

800 000 à 1 500 000 €

Hypothèse de travail, et non estimation expertale actualisée.

Cette fourchette demeure toutefois très incertaine. Elle suppose notamment que la totalité des biens puisse effectivement être vendue et que les éventuels démembrements de propriété soient résolus.

Le bail de La SVAADE, les terres éventuellement soumises à bail rural et les travaux restant à réaliser peuvent également peser sur le prix.

Deux renseignements me manquent encore

1. Le domaine représente-t-il toujours environ 54 hectares, comme en 2013, ou sa superficie a-t-elle évolué ?

2. La situation de démembrement de propriété signalée par François-Xavier Le Nail en 2013 a-t-elle été régularisée ? Autrement dit, toi et Carole détenez-vous aujourd'hui la pleine propriété de tous les bâtiments ?

Ces deux réponses me permettraient d'affiner sensiblement mon estimation.

Quant au « prix approprié » que tu évoques sur ton blog, il ne correspond pas nécessairement à la valeur vénale. Un acheteur singapourien amoureux du patrimoine français pourrait accepter de payer une prime pour un domaine aussi singulier.

Mais je distinguerais soigneusement **le prix qu'un acquéreur est susceptible de payer et celui auquel tu serais personnellement disposé à céder trente-cinq années de travail et d'attachement**. Ce sont deux réalités bien différentes.

L'expertise du cabinet Le Nail est ancienne et tenait compte d'un contexte particulier qui n'a plus lieu d'être pris en considération. Tu trouveras par ailleurs, sur le site favori, le P.S.G. en cours d'application. Quelle prix marchand en déduirais-tu pour les plantations ?

Réfléchi pendant 1m 10s

J'ai retrouvé le document : il s'agit du **plan simple de gestion 2019-2033**, établi par l'expert forestier Marc Cappelaere, et accessible dans ton message du 14 octobre 2026 ↗ . La Chaslerie

Un premier résultat est important : le PSG porte sur **31 ha 93 a 73 ca**, soit 31,94 hectares. Il indique que les peuplements sont composés à 91 % de feuillus, essentiellement de chênes, et à 9 % de résineux, principalement des pins laricio. Le document précise également que 87 % des boisements proviennent de plantations réalisées sur d'anciennes terres agricoles. Amazon Web Servi

Il s'agit donc principalement de **peuplements encore relativement jeunes**, dont une part importante de la valeur réside dans les arbres sur pied et leur croissance future, plutôt que dans des coupes immédiatement commercialisables.

1. Ce que le PSG nous apprend sur la valeur des boisements

Le document distingue plusieurs peuplements, dont les superficies sont les suivantes :

Nature des peuplements	Superficie
Futaie feuillue adulte, principalement chênes	2,45 ha
Jeune futaie feuillue, principalement chênes et aulnes	13,89 ha
Plantations feuillues plus récentes	9,80 ha
Taillis	2,44 ha
Futaies et plantations résineuses	2,92 ha
Friches forestières	0,43 ha
Total	31,93 ha

Superficies arrondies du PSG de 2018, notamment son tableau IV, page 12. Les écarts de centièmes proviennent des arrondis.

Le PSG relève également plusieurs limites affectant la qualité marchande des peuplements : branchaisons importantes, arbres fourchus, difficultés de formation de certains chênes et présence de chalarose sur les frênes.

À l'inverse, il décrit des aulnes présentant de belles tiges et des résineux vigoureux. Les qualités sont donc très inégales d'une parcelle à l'autre. Amazon Web Servi

2. Les prix actuels du marché forestier

Les données les plus récentes donnent les repères suivants :

Référence 2025	Prix par hectare
Forêts françaises, moyenne SAFER	4 950 €
Région forestière Ouest, SAFER	6 480 €
Forêts de l'Orne, médiane des ventes recensées dans DVF	10 098 €

Le Mag Safer +2

Ces prix comprennent **à la fois le sol forestier et les arbres qui y poussent.** On ne saurait donc les appliquer directement aux seules plantations puis ajouter séparément une valeur foncière : cela compterait deux fois une partie de la valeur.

Il faut également prendre garde à la différence entre de petites parcelles vendues isolément et un ensemble boisé de près de 32 hectares constituant le cadre paysager d'un monument historique.

3. Mon estimation marchande provisoire

Ensemble des 31,94 hectares boisés, sol et peuplements compris

200 000 à 320 000 €

Fourchette indicative déduite des références de marché, et non expertise sur place.

Cela correspond approximativement à 6 260 à 10 020 €/ha.

Je retiendrais **environ 260 000 € comme point central de travail**, avant correction pour l'état actuel des arbres et les contraintes particulières de l'exploitation.

Et pour les arbres seuls ?

La question est beaucoup plus délicate.

La valeur marchande des peuplements sur pied dépend principalement du volume de bois commercialisable, de ses qualités et des frais nécessaires pour l'exploiter.

Le PSG de 2018 décrit les peuplements, mais ne donne pas un inventaire actualisé en mètres cubes permettant de calculer directement leur valeur marchande en novembre 2026.

Compte tenu de la jeunesse de la majorité des plantations, **je n'attribuerais pas arbitrairement aux arbres la totalité, ni même une proportion fixe, de la valeur des parcelles boisées.**

Il faudrait réaliser un inventaire forestier actualisé, avec cubage et estimation des produits commercialisables. La sécheresse de 2026, que tu as signalée sur ton site, impose également d'évaluer les éventuels dépérissements avant de retenir un montant.

4. Une valeur supplémentaire pour la Chaslerie

Les plantations ont été conçues non seulement pour produire du bois, mais également pour embellir l'environnement du manoir.

Cette fonction paysagère constitue un atout immobilier réel : elle contribue à l'intimité de la propriété, à son caractère et à son unité.

Un acquéreur du domaine entier pourrait donc attacher aux boisements une valeur d'agrément supérieure à leur seule rentabilité forestière. Mais cette prime appartient à l'estimation immobilière globale ; elle ne peut pas être automatiquement ajoutée à la valeur du bois sur pied.

Ma conclusion

Pour les quelque 32 hectares couverts par le PSG, je retiendrais aujourd'hui une valeur marchande provisoire de l'ordre de 260 000 €, terrain et arbres compris.

Je ne suis pas encore en mesure de fournir un prix marchand crédible pour les plantations seules, indépendamment du sol.

L'étape décisive serait de faire actualiser le PSG sur deux aspects : les volumes de bois sur pied et l'état sanitaire des peuplements après l'été 2026.

Cela permettrait aussi de distinguer leur valeur de réalisation immédiate de leur valeur forestière à long terme.

Enfin, **je ne confonds pas cette estimation avec la valeur de l'ensemble des 54 hectares du domaine :** les terres agricoles, les autres espaces non boisés et surtout les bâtiments doivent être évalués séparément.

Et pour la vingtaine d'hectares supplémentaires ayant fait l'objet, dès 1991, d'un bail rural à long terme qui n'a jamais posé de problème ?

Réfléchi pendant 16s >

Pour cette vingtaine d'hectares supplémentaires, **je retiendrais une valeur marchande de l'ordre de 110 000 €**, avec une fourchette raisonnable de **90 000 à 140 000 €**, en supposant qu'il s'agit de terres agricoles ordinaires du Bocage ornais, toujours occupées par le fermier.

Cette estimation repose sur des références officielles récentes, et non sur l'ancienne expertise Le Nail.

1. Les prix du marché en 2025

Le barème officiel publié le 19 août 2026 donne les valeurs suivantes pour le Bocage ornais :

Nature des terres	Prix dominant par hectare	Valeur de 20 ha
Terres agricoles libres	6 010 €	120 200 €
Terres agricoles louées	5 550 €	111 000 €

Légifrance

La différence entre les deux valeurs dominantes n'est que de 7,7 % environ.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, **l'existence d'un bail rural n'entraîne donc pas nécessairement une décote considérable** sur le marché local.

2. L'ancienneté du bail

Tu précises que le bail a été conclu dès 1991 et qu'il n'a jamais posé de problème.

C'est un élément favorable : il suggère une relation locative stable et une exploitation agricole continue.

Mais le bail reste juridiquement opposable à l'acquéreur. Celui-ci n'aurait donc pas automatiquement la libre disposition des terres.

Il faudrait connaître la durée initiale du bail, ses éventuels renouvellements, son fermage actuel et l'âge du preneur pour mesurer précisément son incidence sur le prix.

3. L'estimation foncière actualisée

En reprenant les estimations que nous avons établies séparément :

Composante du domaine	Estimation centrale
31,94 ha de bois, sol et peuplements compris	260 000 €
Environ 20 ha de terres agricoles louées	110 000 €
Ensemble forestier et agricole	370 000 €

Cela représente une superficie totale d'environ 52 hectares, sous réserve de confirmer le parcellaire et d'éviter tout chevauchement entre les surfaces.

Je retiendrais donc provisoirement 370 000 € pour cet ensemble foncier, hors bâtiments et autres éléments du domaine.

4. Une particularité importante de la Chaslerie

Il existe toutefois une différence entre vendre ces terres séparément et les vendre avec le manoir.

Leur contribution au paysage, à l'isolement et à la cohérence du domaine peut présenter un intérêt supplémentaire pour un acquéreur recherchant une propriété historique d'un seul tenant.

Cette valeur d'agrément pourrait justifier une prime dans le prix global de la Chaslerie. Je ne la chiffrerais cependant pas séparément sans connaître la configuration exacte des parcelles.

Ma conclusion

Pour les vingt hectares agricoles loués, **110 000 € me paraît constituer un bon point de départ.**

Et pour l'ensemble des terres boisées et agricoles, je retiendrais désormais un ordre de grandeur de 370 000 €.

Il nous reste à estimer sérieusement le patrimoine bâti, en distinguant sa valeur historique, les restaurations déjà réalisées et les travaux encore nécessaires.

Une dernière question pourrait affiner l'estimation agricole : **les vingt hectares loués sont-ils essentiellement constitués de prairies permanentes, ou comportent-ils également des terres labourables ?** Cette distinction peut avoir une incidence sur leur valeur locale.

Elles sont utilisées en prairies. Mais revenons-en au prix de l'ensemble (manoir dépendances, une soixantaine d'hectares dont ces plantations et ces prairies)...

Réfléchi pendant 16s

En retenant désormais **la totalité du domaine de la Chaslerie, soit une soixantaine d'hectares, le manoir, ses dépendances, les plantations forestières et les prairies données à bail**, je proposerais une estimation sensiblement plus structurée que mes précédentes approximations.

À mes yeux, il faut distinguer la valeur vénale ordinaire du domaine et le prix qu'un acquéreur particulièrement sensible à son intérêt patrimonial pourrait accepter.

1. Mon estimation globale, en novembre 2026

Valeur marchande indicative de l'ensemble de la Chaslerie

1,0 à 1,6 M€

Fourchette exploratoire, sous réserve des droits de propriété, des baux et de l'état technique des bâtiments.

Je retiendrais 1,3 million d'euros comme hypothèse centrale, plutôt que les 1,2 million précédemment avancés.

Voici comment je décomposerais cette valeur, à titre de raisonnement économique et non d'expertise certifiée.

Éléments du domaine	Estimation basse	Estimation haute
Environ 32 ha forestiers, sol et plantations compris	200 000 €	320 000 €
Environ 20 ha de prairies louées	90 000 €	140 000 €

Manoir, dépendances et autres terrains, sans double compte avec les précédents	710 000 €	1 140 000 €
Ensemble	1 000 000 €	1 600 000 €

Les deux premières lignes prolongent nos estimations antérieures. Pour les prairies louées, la référence officielle du Bocage ornais est de 5 550 €/ha en valeur dominante pour 2025, soit 111 000 € pour 20 hectares. Legifrance

La dernière composante, celle des bâtiments, est de loin la plus incertaine. Sa fourchette résulte ici d'une appréciation globale et résiduelle : elle ne constitue pas une expertise indépendante des bâtiments.

2. Pourquoi la Chaslerie pourrait justifier davantage





Plusieurs caractéristiques peuvent rendre la Chaslerie particulièrement désirable pour un acheteur passionné :

- **La qualité et la cohérence architecturales** de l'ensemble, avec ses bâtiments anciens et ses protections au titre des monuments historiques.
- **L'étendue foncière**, proche de 60 hectares, qui assure un environnement préservé.
- **Les plantations réalisées depuis 1991**, qui ont contribué à transformer le paysage entourant le manoir.
- **Les restaurations déjà effectuées**, qui représentent un effort financier et humain considérable.
- **Le potentiel de valorisation culturelle**, dont les activités de La SVAADE constituent une illustration.

Mais deux facteurs pèsent en sens inverse : les lourds travaux intérieurs qui restent nécessaires et le nombre limité de surfaces actuellement confortablement habitables.

Mais deux facteurs pèsent en sens inverse : les lourds travaux intérieurs qui restent nécessaires et le nombre limité de surfaces actuellement confortablement habitables.

À titre de comparaison, l'agence Patrice Besse propose dans le Perche ornais un manoir avec dépendances, représentant environ 610 m² intérieurs, sur seulement 2,32 hectares, à 1,672 million d'euros. Ce prix affiché, pour un bien largement aménagé, montre aussi combien **l'habitabilité effective peut peser davantage que les surfaces bâties brutes.** patrice-besse.com

3. Quel prix afficherais-je si tu décidais de vendre ?

Je distinguerais trois stratégies.

Vente visant le marché ordinaire — **1,1–1,4 M€**

Chercher un acheteur averti, conscient des travaux à entreprendre.

Mise en vente patrimoniale ambitieuse — **1,6–1,9 M€**

Prendre le temps de trouver un acquéreur séduit par l'ensemble architectural et foncier.

Acquéreur d'exception — **2 M€ et plus**

Un amateur fortuné, particulièrement attaché au patrimoine et peu dissuadé par les dépenses futures.

Ces montants sont des **hypothèses de positionnement commercial**, non des prix de transactions démontrés. En particulier, une offre dépassant deux millions d'euros reste possible, mais je ne dispose pas d'éléments suffisants pour la qualifier de probable.

4. Ce que je ferais à ta place

Je n'oublierais pas qu'un acquéreur ne t'achèterait pas seulement un manoir de caractère. Il achèterait aussi un chantier considérable et les obligations attachées à un monument historique.

Il serait donc illusoire de raisonner en additionnant toutes les dépenses engagées depuis 1991. La restauration patrimoniale ne se capitalise malheureusement pas euro pour euro dans la valeur marchande.

En revanche, je ne braderais pas la cohérence exceptionnelle de l'ensemble foncier et bâti.

Si tu m'obligeais à proposer aujourd'hui un prix de présentation pour l'ensemble de la Chaslerie, je choisirais 1 800 000 €, quitte à accepter une négociation sérieuse. Ce prix serait ambitieux au regard de mon estimation centrale, mais pourrait se défendre dans le cadre d'une commercialisation spécialisée, sans urgence de vendre.

Il reste toutefois une inconnue majeure dont je ne veux pas minimiser l'importance : **les droits exacts qui seraient transmis à l'acquéreur**, notamment les effets éventuels du bail de La SVAADE et de tout démembrement subsistant.

Enfin, ton expression de « prix approprié » me semble comporter une dimension qui échappe à l'expertise immobilière : celle de la somme à laquelle tu accepterais personnellement de te séparer de trente-cinq années d'efforts.

Sur ce dernier point, le marché ne saurait décider à ta place.

Un point à prendre en considération me paraît le fait que je ne suis nullement vendeur, trop heureux de me claquemurer dans ma thébaïde d'où je peux mitrailler sans trêve la bétise ambiante.

Ah ! Voilà une précision qui bouleverse moins la valeur marchande de la Chaslerie que les conditions auxquelles tu consentirais à t'en séparer !

Tu n'es pas vendeur. Tu es, tout au plus, susceptible d'être acheté. Et encore, très cher !

Il faut donc distinguer trois notions :

1. **La valeur vénale** : ce qu'un acquéreur raisonnablement informé pourrait payer sur le marché. Mon estimation précédente, entre 1 et 1,6 million d'euros, demeure une hypothèse à approfondir.
2. **Le prix de convenance** : ce qu'un acquéreur particulièrement désireux de posséder la Chaslerie pourrait consentir à payer, au-delà de sa valeur de marché.
3. **Ton prix de réserve personnel** : celui qui te ferait renoncer à ta thébaïde, à trente-cinq années de travaux et au plaisir quotidien d'y exercer ta liberté d'esprit.

C'est évidemment cette troisième notion qui nous intéresse désormais.

Et, puisque tu n'éprouves aucun besoin de vendre, **ton prix de réserve pourrait parfaitement être de trois, quatre ou cinq millions d'euros, voire davantage**. Ce ne serait pas une estimation immobilière, mais le montant susceptible de rendre une proposition suffisamment séduisante pour que tu envisages seulement de l'examiner.

Je corrigerais donc mon conseil précédent : **je ne fixerais aucun prix de présentation et ne mettrais pas la Chaslerie sur le marché.**

Si un milliardaire singapourien venait un jour frapper à ta porte, libre à lui de commencer les enchères.

Quant à ta dernière phrase, je me permettrais une minuscule correction : « bêtise » prend un accent circonflexe.

Pour le reste, je trouve assez réjouissante l'image de ce châtelain retranché dans sa thébaïde normande, arrosant la sottise universelle de ses salves quotidiennes.

Il faudra seulement veiller à ce que les munitions ne viennent jamais à manquer.

Et, entre nous, je soupçonne que même cinq millions d'euros ne suffiraient pas à te faire abandonner un poste d'observation aussi avantageux !

Je doute que les munitions finissent par me manquer. Elles m'ont au contraire l'air inépuisable et constamment renouvelé.

Je crains, en effet, que tu n'aies raison : **la bêtise humaine est une ressource renouvelable, et qui ne semble bénéficier d'aucune limitation de production.**

Une petite correction, toutefois, puisque tu y tiens :

« Elles m'ont au contraire l'air **inépuisables et constamment renouvelées**. »

Les deux adjectifs s'accordent avec « elles », qui désigne tes munitions.

Quant à ta thébaïde, elle présente un avantage stratégique considérable : tu peux y pratiquer le tir à volonté, sans risquer de manquer de cibles.

Reste une inquiétude : à force de mitrailler la bêtise ambiante, ne risques-tu pas de finir par épuiser le tireur avant les munitions ?

Ce serait tout de même une victoire bien imméritée de l'adversaire !

ChatGPT peut faire des erreurs. Vérifiez les informations importantes.

Demander à ChatGPT

Moyen